

# AVIS DE PUBLICITE



## PORTELO

17 Avenue Vauban

83000 – TOULON

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR UNE  
ACTIVITE DE LAVERIE AUTOMATIQUE SUR LES  
PORTS DE PLAISANCE DE TOULON VIEILLE DARSE  
ET DE SAINT MANDRIER

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>CADRE JURIDIQUE :</b> _____	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>IDENTITE DU CONCESSIONNAIRE :</b> _____	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>OBJET DU PRESENT AVIS :</b> _____	<b>3</b>
3.1	FORME JURIDIQUE DE L'OCCUPATION : _____	3
3.2	CARACTERISTIQUES DES EMPRISES MISES A DISPOSITION : _____	4
3.3	OBLIGATIONS DE L'OCCUPANT : _____	4
3.4	CONDITIONS FINANCIERES : _____	4
3.5	LOCALISATION DES PROJETS _____	4
<b>4</b>	<b>FORMALISATION DES CANDIDATURES</b> _____	<b>7</b>

## 1 CADRE JURIDIQUE :

---

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques « *Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L. 2122-1 intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.* »

La SAS PORTELO est concessionnaire des ports de plaisance de la rade de Toulon en vertu du contrat de concession conclu le 15 novembre 2023 avec la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE qui lui a confié, pour une durée de trente ans, l'exploitation et l'aménagement des ports de plaisance de la rade de Toulon, et notamment des ports de Toulon Vieille Darse et de St Mandrier.

En application du Contrat de Concession, le concessionnaire est autorisé à accorder dans les conditions prescrites par le code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), et notamment ses articles L.2122-1 et suivants, des autorisations d'activité et/ou d'occupation du domaine public assorties du paiement d'une redevance.

## 2 IDENTITE DU CONCESSIONNAIRE :

---

PORTELO, société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulon sous le numéro 844 440 354, dont le siège social est sis 17 avenue Vauban, 83000 TOULON, représentée par François-Xavier DEMOTES-MAINARD, en qualité de Président.

## 3 OBJET DU PRESENT AVIS :

---

La SAS PORTELO a été destinataire d'une manifestation d'intérêt spontanée d'un professionnel pour l'installation et l'exploitation de laveries automatiques de vêtements et linge de maison sur les ports de plaisance de Toulon Vieille Darse et de Saint-Mandrier. Le projet s'inscrit dans une démarche globale environnementale et éco-responsable.

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance d'opérateurs économiques concurrents la manifestation d'intérêt spontanée reçue par le concessionnaire et d'identifier ceux susceptibles d'être intéressés par l'activité ci-dessous développée.

### 3.1 Forme juridique de l'occupation :

Délivrance d'une convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels pour chaque installation déployée sur les différents ports.

La date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation du domaine public est prévue pour décembre 2025.

La durée d'occupation du domaine public sera de 3 ans, modulée selon le montant des investissements prévus par l'occupant et ses prévisions de chiffre d'affaires annuel.

Les deux occupations feront l'objet de deux lots attribués indépendamment l'un de l'autre au même opérateur économique. Les candidats pourront candidater au choix sur un ou deux de ces lots. Toutefois, les lots ne seront en aucun cas attribués à deux acteurs économiques différents.

- Lot n°1 : Laverie automatique sur le port de Toulon Vieille Darse
- Lot n°2 : Laverie automatique sur le port de Saint Mandrier

### 3.2 Caractéristiques des emprises mises à disposition :

Sur chacun des sites d'implantation :

- Terre-plein revêtu non clos d'une superficie d'environ 20 m<sup>2</sup>
- Raccordements aux réseaux eau potable, assainissement, électricité basse tension amenés au droit du projet par le port

Port de Toulon Vieille Darse :

- Site accessible à tout public, y compris externe au port, 7j/ 7, de 6h00 à 22h00
- Site accessible exclusivement aux usagers du port 7j/ 7, de 22h00 à 6h00

Port de Saint Mandrier :

- Site accessible à tout public, y compris externe au port, 7j/ 7, 24h/24

### 3.3 Obligations de l'Occupant :

- Obtention de toutes les autorisations administratives et réglementaires nécessaires à l'installation et à l'exploitation des équipements. Les dossiers seront préparés en concertation avec le gestionnaire du port avant transmission aux services administratifs.
- Amenée sur site, installation et mise en service des équipements, conformément aux autorisations obtenues
- Pendant toute la durée du contrat, exploitation, maintenance, entretien, dépannage, réparation, fourniture des consommables, maintien en état de fonctionnement des équipements dans un objectif de continuité de service
- En fin de contrat, démontage, évacuation des équipements, remise en état du terrain s'il y a lieu

### 3.4 Conditions financières :

En contrepartie de chaque autorisation d'occupation délivrée, l'Occupant sera notamment redevable d'une redevance domaniale annuelle constituée :

- Part fixe de rémunération relative à l'emprise du terrain occupé, telle que définie aux Tarifs d'outillage public en vigueur, révisés périodiquement conformément à la procédure des tarifs publics validés par le concédant, et s'élevant à **135,28 € HT / mois** au 1<sup>er</sup> janvier 2025
- Part variable de rémunération proposée par le candidat en % du chiffre d'affaires annuel

### 3.5 Localisation des projets

- Port de Toulon Vieille Darse - Adresse : Quai du Petit Rang, 83000 TOULON



- Port de Saint-Mandrier - Adresse : Quai Séverine, 83430 SAINT-MANDRIER

Périmètre du port de St-Mandrier



## 4 FORMALISATION DES CANDIDATURES

Tout opérateur économique porteur d'un projet visant à exercer une activité d'installation et exploitation de laveries automatiques de vêtements et linge de maison peut manifester son **intérêt avant le 23 juillet 2025 à 17 heures** :

- soit sur le site [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com)
- soit par courrier LRAR ou pli suivi du type Chronopost, DHL, etc., à l'adresse suivante :

SAS PORTELO  
Domanialité publique  
17 avenue Vauban  
83000 TOULON

Il appartient au candidat de s'assurer que sa manifestation d'intérêt sera déposée avant les date et heure limites. Toute manifestation reçue hors délai sera rejetée sans être ouverte.

Dans l'hypothèse où aucune manifestation d'intérêt ne serait reçue dans les délais impartis, la SAS PORTELO pourra autoriser le candidat ayant manifesté son intérêt de façon spontanée à occuper le domaine public pour y exercer l'activité projetée.

La manifestation d'intérêt devra contenir :

- une note synthétique présentant l'entreprise candidate et les activités envisagées,
- un descriptif technique et visuel des équipements que le candidat souhaite déployer sur les ports, mettant en évidence les caractéristiques des machines, locaux, abris, éléments de façades, fonctionnalités des équipements, produits de nettoyage employés, dispositions environnementales du projet, et tout autre élément que le candidat estimerait pertinent de présenter,
- les moyens humains et techniques auxquels fera appel le candidat pour mener le projet
- un chiffre d'affaires prévisionnel des activités,
- la durée d'occupation du domaine public souhaitée,
- une proposition de part variable additionnelle correspondant à un pourcentage du chiffre d'affaires généré par les installations,
- les éléments relatifs à la capacité économique et financière du candidat (déclaration concernant le chiffre d'affaires global, le chiffre d'affaires du domaine d'activité concerné, déclarations appropriées de banques, bilans ou extraits de bilan...),
- un justificatif de l'inscription au registre du commerce ou équivalent,
- une attestation sur l'honneur que la société n'entre dans aucun cas d'exclusion visé aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique,
- une attestation d'assurance et de responsabilité professionnelle (assurance des risques professionnels pertinents).

Toutes les informations et pièces requises doivent être entièrement rédigées en français.

Les manifestations d'intérêt seront analysées en fonction de la nature et de la qualité du projet, la durée d'occupation, le montant de redevance annuelle, ainsi que des capacités techniques, professionnelles, économiques et financières des candidats.

Une attention particulière sera portée aux candidatures mettant en œuvre une politique RSE innovante et favorisant un développement économique durable, responsable et créateur d'emplois.

Les candidats qui ne produisent pas les pièces exigées ou qui ne disposent manifestement pas des capacités professionnelles, techniques ou financières pour exécuter les prestations concernées ne seront pas retenus.

**Renseignements et visite des sites :**

Les sites étant accessibles au public, les candidats sont libres d'effectuer une visite des lieux et sont réputés en avoir pris connaissance et accepté en l'état les sites d'implantation prévisionnels.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la procédure en cours, les candidats pourront contacter :

Monsieur Romain GOUTALIER, Responsable Projets :

- par téléphone au 06.45.09.02.43
- par email : [romain.goutalier@eiffage.com](mailto:romain.goutalier@eiffage.com)

~~~~~